



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 décembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 décembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix ; M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel ; ainsi que des déclarations faites par les représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie (au nom de l'Indonésie et du Viet Nam), du Niger (au nom de l'Afrique du Sud, du Niger et de la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines), de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique, à l'occasion de la visioconférence sur les « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud » tenue le mardi 8 décembre 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant du Soudan.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**



Annexe I**Exposé de M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix**

Je remercie la présidence sud-africaine du Conseil de sécurité de cette occasion qui m'est donnée de faire aujourd'hui au Conseil un exposé sur la situation au Soudan.

Depuis mon dernier exposé en septembre (voir S/PV.8761), le Soudan a avancé sur la voie de sa transition démocratique. L'Accord de Djouba pour la paix au Soudan signé entre le Gouvernement de transition, la coalition du Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi a été signé le 3 octobre et inscrit au Document constitutionnel le 2 novembre.

Le Document constitutionnel tel que modifié prolonge la période de transition à 39 mois à compter de la date de signature de l'Accord de paix de Djouba. Il porte de 11 à 14 le nombre de membres du Conseil souverain et dispose que les signataires choisiront 25 % des portefeuilles ministériels, ainsi que 75 des 300 sièges que compte le Conseil législatif de transition. Il prescrit également la création d'un conseil de partenaires durant la période de transition et exempte les représentants des signataires de l'interdiction de se présenter aux élections devant se tenir après cette période.

La formation du Conseil législatif de transition est désormais reportée au 31 décembre. Toutes les parties prenantes politiques vont devoir engager des consultations constructives aux fins de la création d'un organe inclusif et représentatif, qui reflète la diversité du paysage social et politique du Soudan et dans lequel les femmes soient concrètement représentées.

En dépit des progrès observés, les forces politiques sont de plus en plus fragmentées. Des désaccords sont notamment apparus autour du mandat et des fonctions du conseil de partenaires durant la période de transition, créé le 1^{er} décembre. Les principaux acteurs politiques ont exprimé leur inquiétude quant au fait que cet organe, conçu pour avoir un rôle de conseil et de coordination, pourrait avoir reçu des pouvoirs supplémentaires qui porteraient atteinte à ceux d'autres institutions de la transition.

Bien qu'initialement favorables, le Conseil des ministres et les Forces pour la liberté et le changement ont par la suite rejeté l'autorité que cela prêtait au conseil de partenaires, ainsi que sa composition actuelle, déplorant le manque de représentation des femmes et des jeunes. Le Conseil des ministres a également appelé à la formation rapide du Conseil législatif de transition, en soulignant son pouvoir exclusif de contrôle et responsabilisation, ainsi que son rôle s'agissant d'orienter la période de transition.

J'espère qu'il sera possible de parvenir à un consensus pour assurer le fonctionnement d'institutions de transition clairement définies, inclusives et efficaces. De plus, je relaie l'appel du Gouvernement de transition à former rapidement le Conseil législatif de transition, conformément au Document constitutionnel.

Qu'il me soit permis de noter que, si les autorités de transition se sont engagées à promouvoir l'égalité des sexes, les femmes restent sous-représentées dans les structures de la transition. On ne compte que trois femmes parmi les 18 ministres du Cabinet, et une seule représentante au sein du conseil de partenaires. Je salue les efforts déployés par les organisations de femmes pour élaborer un programme commun afin d'encourager l'inclusion des femmes. Le droit des femmes de participer à la prise de décisions politiques et d'y être représentées, à tous les niveaux de la transition et sur un pied d'égalité, fait partie intégrante de la démocratisation. Je

félicite le Gouvernement de transition de ses efforts en matière de réformes juridiques qui favorisent l'égalité des sexes.

La situation économique désastreuse continue de jeter une ombre importante sur tous les efforts précités. Les restrictions dues à la maladie à coronavirus (COVID-19), notamment le confinement de cinq mois pour empêcher la propagation de la maladie, ont provoqué une baisse considérable de l'activité économique et une chute de près de 42 % des recettes publiques.

Étant donné ses arriérés, qui ne lui ont pas permis de bénéficier d'un allègement de la dette, ainsi que l'augmentation de ses investissements dans des programmes sanitaires d'urgence et la baisse de ses recettes, le Soudan fait face à un déficit budgétaire qui se creuse d'environ 250 millions de dollars chaque mois. L'inflation galopante et les fluctuations du taux de change pèsent sur les fonds disponibles pour la mise en œuvre des programmes. Qui plus est, le taux d'inflation a bondi à 229,85 % en octobre, ce qui entrave les activités des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires.

Le 19 décembre, nous commémorerons le deuxième anniversaire de la révolution au Soudan. En raison de la crise économique, des manifestants continuent sporadiquement d'exprimer dans tout le pays leurs revendications de réforme gouvernementale et leur rejet des modifications du Document constitutionnel ; ces protestations ont parfois fait des morts et des blessés.

La pandémie de COVID-19 a encore aggravé les besoins humanitaires, qui ont aussi augmenté du fait des graves inondations, des violences intercommunautaires et des déplacements prolongés. Ces dernières semaines, plus de 48 000 personnes ayant fui le conflit dans la région du Tigré en Éthiopie ont cherché refuge au Soudan, ce qui a mis une pression supplémentaire sur les autorités soudanaises.

Dans le cadre du programme de référence du Fonds monétaire international, signé en septembre, le Gouvernement de transition a accepté de mettre en œuvre la levée des subventions et d'entreprendre des réformes macroéconomiques qui, à court terme, ont causé de graves difficultés à la population. Il est impératif que la communauté internationale continue d'appuyer le relèvement économique du pays en finançant le Programme de soutien aux familles, un système de transfert en espèces d'un revenu minimum qui vise à atténuer les effets sur le plan social du programme de réformes économiques mis en œuvre par le Gouvernement de transition.

Je me félicite une fois encore de l'intention déclarée par les États-Unis d'Amérique de retirer le Soudan de leur liste des pays qui soutiennent le terrorisme, car cette mesure permettra au pays d'accéder à une aide financière internationale d'une importance cruciale. Je me félicite également que le Président français Emmanuel Macron se soit engagé à organiser l'an prochain, à Paris, une conférence économique internationale à l'appui du Soudan.

Au terme d'un processus de planification minutieux impliquant le système des Nations Unies, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a commencé à se déployer à Khartoum en octobre. L'équipe poursuit actuellement ses consultations avec les autorités de transition concernant les priorités de cette mission à l'échéance prédéterminée.

Le Gouvernement de transition a souligné qu'il fallait que la MINUATS ait une empreinte minimale, et c'est donc ainsi que la Mission a été configurée. Elle se concentrera sur les quatre objectifs énoncés dans la résolution 2524 (2020) : soutenir la transition politique ; appuyer les processus de paix ; appuyer la consolidation de la paix, la protection des civils et l'état de droit ; et appuyer la mobilisation de l'assistance économique et de l'aide humanitaire et au développement. La Mission

fournira ses bons offices, un soutien technique et des capacités supplémentaires, et tirera parti des travaux de l'équipe de pays des Nations Unies.

La MINUATS, qui a son quartier général à Khartoum, se dotera de bureaux locaux au Darfour, dans les Deux Zones et dans l'est du Soudan. Je tiens à souligner que la MINUATS sera une mission pleinement intégrée, et que le personnel de la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies sont en train de mettre au point un cadre stratégique intégré et des structures de coordination pour tirer tout le parti possible de l'appui et de l'efficacité de l'ONU. Notre objectif est de faire en sorte que la MINUATS, aux côtés de l'équipe de pays, s'emploie dès le 1^{er} janvier 2021 à réaliser tous ses objectifs stratégiques.

Alors que la Mission se met en place, nous comptons sur l'appui continu du Gouvernement de transition, que j'invite instamment à arrêter le texte final de l'accord sur le statut de la MINUATS.

La MINUATS travaille également en étroite collaboration avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) en prévision de son retrait. La protection des civils reste une source de préoccupation, en particulier pour les femmes et les enfants, qui sont confrontés à une multitude de risques dans les zones encore sous le contrôle des groupes armés. La protection des civils relèvera de la responsabilité du Gouvernement de transition, mais la MINUATS apportera son appui et aidera à créer un environnement protecteur pour les populations vulnérables.

Je me félicite des mesures prises par le Gouvernement pour résoudre ce problème, notamment par l'élaboration d'un plan national de protection des civils et l'annonce du déploiement de 12 000 membres d'une force de protection au Darfour. Les autorités nationales et locales se sont fermement engagées à assurer une sécurité et une protection de base dans l'ensemble du Soudan. La MINUATS appuiera le Gouvernement de transition en l'aidant à créer un cadre protecteur.

Des équipes conjointes MINUAD-MINUATS effectuent des visites d'évaluation axées sur la protection des civils afin de s'assurer que les enseignements tirés de l'expérience de la MINUAD sont appliqués et s'inscrivent dans la durée. La MINUATS disposera de conseillers pour la protection de l'enfance, de conseillers pour la protection des femmes, de spécialistes des droits de l'homme et de formateurs de policiers pour soutenir les efforts du Gouvernement de transition.

Cependant, la protection efficace des civils ne pourra être obtenue que grâce aux efforts déployés par le Soudan lui-même. Ces efforts devront reposer sur la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, qui constitue une étape majeure pour mettre fin à des années de conflit dans le pays, s'attaquer aux causes profondes du conflit et construire une paix durable.

Le Soudan se trouve à un moment critique de son histoire. Il peut avancer de manière décisive sur la voie de la transition, mais les nombreux défis auxquels il est confronté pourraient faire dérailler ce processus. Il nous incombe à tous d'appuyer les efforts que déploie le Soudan pour instaurer une gouvernance démocratique, réaliser la prospérité économique et mettre en place une société inclusive pour tous les Soudanais.

Annexe II

Exposé de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité. Le rapport spécial conjoint Union africaine-ONU (S/2020/1155) et son annexe, sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), font le point sur la situation au Darfour. Mes observations porteront essentiellement sur les recommandations contenues dans ce rapport et sur ce qui, nous le prévoyons, constituera les prochaines étapes et les questions clés.

Les recommandations du rapport spécial conjoint doivent être considérées dans le contexte plus large de faits nouveaux politiques importants, tels que la signature de l'Accord de paix de Djouba au Soudan le 3 octobre et le plan national de protection des civils (voir S/2020/429, annexe), qui a été soumis au Conseil de sécurité cette année. Ils constituent une base solide pour s'attaquer aux causes profondes du conflit au Darfour et dans d'autres régions du Soudan, et créent également le cadre institutionnel nécessaire pour que les parties à l'Accord de paix assument conjointement la responsabilité principale de la protection des civils.

Dans ce contexte, l'Union africaine (UA) et l'ONU ont eu des discussions approfondies sur la voie à suivre pour la MINUAD. Nous avons organisé une réunion du mécanisme de coordination tripartite à Khartoum à la fin du mois d'octobre et avons rencontré d'autres responsables gouvernementaux au niveau national et au niveau de l'État du Darfour lors de ma visite conjointe avec M. Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Les détails de ces discussions sont présentés dans le rapport spécial conjoint.

Ce qui ressort de ces consultations, c'est la volonté ferme et sans équivoque du Gouvernement de transition d'assumer la responsabilité de la protection des civils. Nous saluons et soutenons cet engagement. Le plan national de protection des civils, élaboré par le Gouvernement de transition, est un document complet qui peut servir de base à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et à l'équipe de pays des Nations Unies pour élaborer une stratégie d'appui complémentaire sur le long terme. Conformément au décret 360 du 13 octobre, le Gouvernement a commencé à déployer au Darfour une force de protection des civils, dont la taille et la portée devraient dépasser celles de la MINUAD. Ce nouveau dispositif de sécurité est également conforme à l'Accord de paix de Djouba, qui prévoyait la création d'une force de sécurité commune, composée de forces gouvernementales et de mouvements armés signataires, pour assurer la sécurité et protéger les civils au Darfour.

Au cours de la période considérée, le Darfour a connu une recrudescence des affrontements impliquant des factions de l'Armée de libération du Soudan-Abdul Wahid, ainsi que des violences intercommunautaires. Les attaques contre des personnes déplacées, des civils et des manifestants ont également continué tout au long de l'année. Cela reflète les tendances liées à la migration saisonnière, mais aussi l'anxiété et l'incertitude des circonscriptions du Darfour quant à la transition en cours au niveau national et des États. La situation instable dans les camps de personnes déplacées, comme à Kalma au Darfour méridional, à Sortoni au Darfour septentrional et à Hamidiya au Darfour central, et dans les zones autour de Golo, dans la région de Jebel Marra, sera particulièrement préoccupante, car les forces gouvernementales n'y ont pas encore de présence régulière, ni même d'accès. Nous pensons que les récentes indications positives provenant de l'Armée de libération du Soudan-Abdul Wahid concernant une participation potentielle au processus de paix pourraient entraîner un changement dans la disposition et la situation de ces populations.

Face à ces évolutions, le mécanisme de coordination tripartite a recommandé de mettre fin à la mission de la MINUAD au 31 décembre 2020, date de la fin de son mandat actuel, suivi d'une période de six mois de retrait et de liquidation. Le processus de retrait sera une entreprise de grande envergure au Darfour, et je voudrais souligner plusieurs points critiques à soumettre à l'examen du Conseil de sécurité.

Premièrement, il faut coordonner l'appui international aux parties à l'Accord de paix de Djouba et au Gouvernement, en particulier au niveau de sa force de protection des civils, dans le cadre des efforts pour protéger les civils. Cette force doit être déployée au Darfour au fur et à mesure du retrait de la MINUAD. Dans ce contexte, il est essentiel que nous clarifions les attentes et les rôles de la MINUAD et du Gouvernement pendant la phase de retrait, conformément à l'accord sur le statut de la mission.

Si le Conseil de sécurité décide de mettre fin au mandat de la MINUAD le 31 décembre 2020, nos contingents et unités de police constituées cesseront leurs opérations à compter du 1^{er} janvier 2021. Nos contingents restants seraient alors dédiés à la protection du personnel, des bases d'opérations et des biens de la MINUAD pendant la phase de retrait, tout en se préparant au départ. En cas d'atteinte majeure à la sécurité ou de menace pour les civils au Darfour pendant cette période, il incomberait aux autorités soudanaises de transition et aux institutions concernées de réagir, car la MINUAD ne pourra pas intervenir après le 31 décembre en cas de résiliation de son mandat.

Deuxièmement, il est essentiel que la transition de la MINUAD à la MINUATS permette de confirmer les progrès réalisés en matière de consolidation de la paix. Les fonctions de liaison avec les États financées par la MINUAD ont été un outil unique en son genre et novateur de planification et de programmation conjointes avec l'équipe de pays des Nations Unies. La MINUAD continuera à soutenir les fonctions de liaison avec les États et d'autres axes d'appui civil importants pour la consolidation de la paix, l'engagement communautaire, la surveillance des droits de l'homme, et l'assistance à la police et au respect de l'état de droit, y compris par le biais de patrouilles conjointes avec la police soudanaise, jusqu'au dernier jour de son mandat, le 31 décembre, si celui-ci n'est pas renouvelé. Nous devons faire en sorte que la MINUATS et l'équipe de pays des Nations Unies puissent aider le Gouvernement à maintenir un appui à la consolidation de la paix et à renforcer les protections pendant la période de retrait afin d'éviter une reprise du conflit dans les communautés fragiles.

Troisièmement, une campagne de sensibilisation politique coordonnée est nécessaire pour un retrait sûr et en bon ordre de la MINUAD et pour la fermeture des bases d'opérations. La MINUAD invite les autorités centrales et locales, ainsi que les membres de la communauté, à coopérer pendant le retrait, ainsi qu'à répondre aux réclamations et griefs des anciens membres du personnel recrutés sur le plan national, qui sont de plus en plus exprimés par des protestations et des manifestations. La fermeture des bases d'opérations nécessite des processus qui exigent une main-d'œuvre abondante pour la dépollution de l'environnement, le rapatriement et la sortie d'actifs et de matériel, notamment le matériel appartenant aux contingents et aux Nations Unies, qui doivent tous être sécurisés tout au long du processus.

Le Gouvernement de transition s'est engagé à appuyer pleinement la facilitation d'un processus de retrait et de liquidation sûr et en bon ordre, comme convenu dans le document final du mécanisme de coordination tripartite le 25 octobre. Toutefois, au niveau local, l'opération se heurte à la résistance des autorités de l'État et des communautés locales en ce qui concerne le retrait des actifs et du matériel des bases d'opérations. Si le processus de retrait est encore accéléré, le Gouvernement devra fournir un appui concret supplémentaire à tous les niveaux pour faciliter le processus,

notamment l'identification des utilisateurs finaux civils possibles et viables pour les bases d'opérations et un plan de sécurité solide pour prévenir le pillage et d'autres incidents fâcheux. Le Secrétaire général adjoint Khare s'exprimera de manière plus approfondie sur cette question.

Malgré ces difficultés, nous avons une possibilité bien réelle de mettre fin à ce conflit vieux de plusieurs décennies au Darfour grâce à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Les dividendes immédiats de la paix, le cessez-le-feu permanent et le déploiement des forces conjointes de maintien de la sécurité changeront la dynamique sur le terrain et renforceront les efforts actuels que mène le Gouvernement pour gagner la confiance des communautés locales. C'est dans ce domaine d'une importance critique que l'ONU et d'autres partenaires internationaux devront continuer d'examiner les modalités optimales d'appui, en concertation avec les parties.

Enfin, je tiens à réitérer nos remerciements à l'Union africaine pour sa gestion de cette mission hybride sans précédent. Je voudrais également saluer l'action de nos collègues de la MINUAD. Il y a eu des moments difficiles dans l'histoire de la MINUAD, mais nous sommes convaincus que la présence de la mission a permis d'éviter des violences à grande échelle dans les régions et les environnements opérationnels difficiles auxquels elle a été confrontée. Il est de la responsabilité des autorités de transition du Soudan et des parties à l'Accord de paix de Djouba, avec l'appui de la communauté internationale, de préserver les acquis obtenus par la MINUAD.

Annexe III

Exposé de M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel

Je remercie le Conseil de me donner l'occasion de contribuer à cette importante discussion. Sur la base des déclarations du Secrétaire général adjoint Lacroix et de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, je concentrerai mes remarques sur les aspects relatifs à l'appui opérationnel du retrait et de la clôture éventuels de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ainsi que sur la poursuite du démarrage de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Ce faisant, je mettrai en évidence un certain nombre de questions clefs qui méritent l'attention du Conseil.

La MINUAD a longtemps fonctionné comme un partenariat tripartite entre l'ONU et l'Union africaine, travaillant en étroite collaboration avec le Gouvernement soudanais. Cette coopération ne sera jamais aussi essentielle que pendant l'accomplissement des tâches qu'impliquent un retrait et une clôture sûrs et en bon ordre de la mission.

Dans le meilleur des cas, le retrait et la clôture de l'une des plus grandes opérations jamais menées sous les auspices de l'ONU seraient une entreprise de grande envergure. La MINUAD continue de déployer bien plus de 6 000 militaires et personnels de police, la plupart au sein de 22 contingents. Les plus de 1 500 membres du personnel civil restants comprennent quelque 700 membres du personnel recruté sur le plan international. Ensemble, ils sont répartis entre la base logistique et opérationnelle d'El-Fasher, le quartier général de la mission à Zalingei et 13 bases d'opérations au Darfour, ainsi qu'à Khartoum et à Port Soudan. Les 22 contingents représentent une valeur incommensurable pour ce qui est du matériel déployé par les pays fournisseurs. En outre, il reste plus de 10 000 actifs de la mission et un inventaire. Il est clair que le retrait sûr et en bon ordre du personnel d'une mission de cette taille est une entreprise qui ne durera pas moins de six mois, et qui sera suivie d'une période de neuf à 12 mois de sortie et de liquidation des actifs, avec la pleine coopération du Gouvernement soudanais et des autorités locales.

Un calendrier serré et les problèmes logistiques inhérents à la fermeture des différentes bases d'opérations, au rapatriement du personnel en tenue et de son matériel, à la séparation ou à la réaffectation du personnel restant et à la liquidation en bonne et due forme des actifs de la mission représenteront une tâche énorme. Comme le Conseil le sait, le Darfour est une région enclavée et la mission dépend d'une seule piste de taille moyenne pour assurer les mouvements stratégiques de passagers. En outre, la circulation du matériel et des stocks sur de longues distances, tant à l'intérieur du Darfour qu'entre le Darfour et Port Soudan, deviendra primordiale pour le succès du retrait de la mission.

La mission compte actuellement sur la protection de la force fournie par les contingents, qui constitue l'épine dorsale de son dispositif de sécurité. En cas de retrait, la MINUAD compterait donc de plus en plus sur le Gouvernement soudanais pour assurer la sécurité du personnel et des actifs de la mission. Les expériences passées en matière de retrait de la MINUAD démontrent également la nécessité que le Gouvernement soudanais assure convenablement la sécurité.

Conscient de ces impératifs, le Conseil de sécurité souhaitera peut-être envisager des options pour maintenir une capacité modeste et concentrée sur l'intérieur d'unités de garde pendant le retrait. Cela pourrait être particulièrement important étant donné la nécessité pour les forces de sécurité soudanaises de se concentrer sur la protection des civils.

De plus, nous sommes attachés aux exigences réglementaires du Gouvernement soudanais dans le cadre de l'accord sur le statut de la mission, le cas échéant, mais il importera tout autant d'obtenir des approbations coordonnées et adaptées. Il faut notamment déployer des efforts pour garantir la dépollution dans chacun de nos sites. En outre, les visas pour le personnel essentiel pour le retrait, ainsi que certaines capacités supplémentaires de renfort, restent primordiaux.

Les défis à venir accroissent les risques stratégiques d'un retrait et d'une clôture prolongés. À la suite de la réunion du mécanisme de coordination tripartite en octobre, mon département et la mission ont conjointement examiné et mis à jour la planification du retrait et de la clôture de la MINUAD afin de se préparer pour l'expiration du mandat de la MINUAD le 31 décembre 2020. Par l'intermédiaire d'exposés et de discussions avec le Gouvernement soudanais, nous avons consacré une journée à la mise en place d'un mécanisme de coordination, pour lequel des responsables se sont rendus à El-Fasher. Le défi reste redoutable.

J'espère qu'un mécanisme de coordination simplifié permettra de relever les défis que j'ai exposés aujourd'hui, mais il doit être renforcé par une collaboration continue avec le Gouvernement au niveau politique. Le rôle moteur du personnel de l'ONU restant et la pleine coopération des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police seront également des éléments importants pour un retrait sûr et en bon ordre et pour le transfert des responsabilités en matière de programmes à la MINUATS, à l'équipe de pays et aux institutions gouvernementales.

De même, la coopération continue et totale du Gouvernement sera essentielle pour la mise en place de la MINUATS parallèlement à la clôture de la MINUAD. Près de 30 membres du personnel ont été recrutés sur une base temporaire pour la nouvelle mission, et nous continuons de compter sur le Gouvernement soudanais pour le traitement rapide des demandes de visa, afin de leur permettre de prendre leurs fonctions. En outre, le transfert des installations et du matériel de la MINUAD pour appuyer la mise en place de la MINUATS et l'action menée par l'équipe de pays reste essentiel.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude à l'Union africaine, qui est notre partenaire dans cette entreprise. Je salue également les efforts déployés par la mission pour préparer un retrait et une clôture responsables, de manière à préserver l'héritage de la mission et de l'Organisation. Je compte sur l'appui du Conseil dans sa prochaine résolution.

Annexe IV**Déclaration de M^{me} Karen van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie les Secrétaires généraux adjoints - M^{me} DiCarlo, M. Khare et M. Lacroix - pour leurs présentations. Je me concentrerai aujourd'hui sur trois aspects : le contexte politique, la situation humanitaire et des droits de l'homme, et les perspectives pour le Darfour.

Tout d'abord, la Belgique veut saluer les progrès accomplis par le Soudan dans sa transition démocratique. La formalisation de l'Accord de paix de Djouba le 3 octobre était une étape importante. La Belgique appelle néanmoins les parties à poursuivre leur engagement par un dialogue constructif et à mettre en œuvre rapidement les accords conclus. Nous demandons aux groupes restés absents de rejoindre la table des négociations : c'est indispensable pour pérenniser la paix. Les discussions informelles avec le groupe d'Abdelaziz Hérou sont un pas dans la bonne direction.

La Belgique se réjouit que l'Accord de Djouba entérine l'importance de la justice, de la reddition de comptes et de la réconciliation pour la transition. Nous saluons l'engagement des parties vis-à-vis de mécanismes de justice transitionnelle tels que la commission Vérité et réconciliation et le Tribunal spécial chargé de juger les crimes commis au Darfour. Nous avons bien noté l'intention des autorités soudanaises de coopérer avec la Cour pénale internationale, dont nous soutenons les travaux. Les questions de propriété et d'utilisation de terres sont un autre point crucial couvert par l'Accord de Djouba. Ces questions sont intimement liées au défi du retour des personnes déplacées et à la consolidation de la paix.

Le soutien à la réconciliation fait partie des priorités stratégiques de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Nous sommes encouragés par les préparatifs en vue de l'entrée en fonction de cette nouvelle mission. Puisqu'il s'agit d'une mission intégrée, nous espérons qu'elle pourra mettre en pratique une approche globale dans son soutien à la transition politique.

L'Union européenne offrira également son soutien politique au Soudan lors d'un dialogue dans les semaines à venir. Et l'Union européenne continue de tenir les engagements qu'elle a pris lors de la Conférence de haut niveau des partenaires du Soudan qui s'est tenue en juin dernier, réaffirmant que le Soudan est un partenaire prioritaire aujourd'hui et à long terme. L'annonce la semaine passée d'un plan d'aide humanitaire additionnel en faveur des réfugiés éthiopiens fuyant le conflit du Tigré, portant le montant total de l'aide humanitaire de l'Union européenne au Soudan à 65,5 millions d'euros en 2020, en témoigne.

La situation humanitaire au Soudan reste très préoccupante. Aux déplacements provoqués par les tensions entre communautés s'ajoutent l'impact d'inondations importantes, de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres maladies infectieuses. Les 45 000 réfugiés éthiopiens doivent aussi être pris en compte. La Belgique salue le travail des acteurs humanitaires, qui ont fourni une assistance à 8 millions de personnes en 2020. Nous sommes néanmoins révoltés par la persistance des violations graves envers les enfants au Soudan, en particulier les meurtres et les agressions sexuelles. Il est de plus inadmissible que des groupes signataires de l'Accord de paix continuent de recruter des enfants. Nous demandons aussi aux autorités soudanaises de ne plus utiliser les écoles et les hôpitaux pour leurs

opérations militaires, et nous rappelons à cet égard la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, à laquelle a souscrit le Soudan en décembre 2015.

Ces préoccupations relèvent de la priorité que nous voulons donner à la protection des civils. Ce mois-ci, le Conseil de sécurité doit prendre une décision sur la manière dont la mission au Darfour doit mettre en œuvre son retrait. Nous notons la persistance des conflits entre communautés et des conflits armés impliquant le groupe d'Abdul Wahid, non signataire de l'Accord de paix. Nous entendons l'inquiétude de la population à l'idée d'un départ de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) alors que les composantes militaire et de police de la mission exécutent encore régulièrement des patrouilles. Nous saluons l'engagement des autorités à reprendre à leur compte la protection des civils, notamment avec le déploiement d'une force conjointe, et le soutien de la Mission intégrée pour l'assistance à la transition pour ce qui concerne la mise en œuvre du plan national de protection des civils.

Toutefois, ces décisions importantes mettront du temps à se concrétiser sur le terrain, comme l'ont démontré les intervenants aujourd'hui. C'est pourquoi la Belgique appelle à la prudence au moment de discuter de l'éventuelle fermeture de la MINUAD. L'enjeu est double : assurer un transfert fluide de la protection des civils de la MINUAD aux autorités soudanaises et éviter de perdre les acquis de tant d'années de présence au Darfour.

Annexe V**Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je remercie les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo, Lacroix et Khare de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue à l'Ambassadrice Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni, à son nouveau poste et à la présente réunion.

D'importants progrès ont été réalisés dans le contexte du processus de paix et de la transition politique au Soudan au cours des trois derniers mois, et les nombreuses réformes entreprises par le Gouvernement se sont poursuivies. Par ailleurs, les difficultés économiques, la maladie à coronavirus (COVID-19) et les inondations généralisées continuent de poser de graves problèmes pour la gouvernance du pays et dans la vie de sa population. La communauté internationale doit se montrer plus attentive et faire davantage pour aider le Soudan à progresser sur la voie de la paix et du développement. Dans ce contexte, je tiens à souligner les trois points suivants.

Premièrement, l'Accord de paix doit être pleinement mis en œuvre. La Chine se félicite de la signature de l'Accord de paix de Djouba au Soudan entre le Gouvernement de transition et les autres parties et salue l'importante contribution du Soudan du Sud à cette fin. Cela représente une avancée essentielle dans le cadre du processus de transition et offre une occasion importante au Soudan de réaliser une paix globale et durable. La Chine encourage les signataires de l'accord à honorer sérieusement leurs engagements et à faire appliquer pleinement l'Accord de paix, et elle appelle les parties qui n'ont pas encore signé l'accord à s'associer au processus de paix dans les plus brefs délais. La Chine espère que toutes les parties travailleront de concert afin de mener à bien la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix au Soudan. Elle est favorable à ce que l'ONU adapte le versement des fonds provenant du fonds d'affectation spéciale multidonateur pour augmenter le financement des activités de consolidation de la paix.

Deuxièmement, la lutte contre les problèmes socioéconomiques doit être une priorité. Le Soudan est confronté à une situation économique catastrophique, au manque de carburant et d'autres articles de base et à un taux d'inflation record. La pandémie et les inondations ont exacerbé les difficultés actuelles, et plus d'un cinquième de la population est confronté à des pénuries alimentaires et a un besoin urgent d'aide humanitaire. La Chine appuie les réformes économiques et financières du Gouvernement soudanais, salue l'adoption de mesures d'allègement de la dette par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale et appelle la communauté internationale à mettre l'accent sur l'allègement du fardeau de la dette du pays, à y investir davantage et à renforcer l'aide humanitaire en sa faveur, et à appuyer son développement socioéconomique et le renforcement de ses capacités en matière de gouvernance. Nous appelons également les pays concernés à lever au plus vite les mesures coercitives unilatérales qu'ils ont imposées contre le Soudan. Alors que la situation au Soudan et au Darfour s'améliore progressivement, le Conseil doit rapidement réexaminer les sanctions imposées au Soudan et élaborer une feuille de route en vue de leur levée. La Chine a fourni au Soudan de nombreuses cargaisons de fournitures pour combattre la pandémie et a déployé des équipes médicales dans le pays. Nous continuerons de faire notre possible pour aider le pays à réaliser son développement durable.

Troisièmement, il faut assurer une transition ordonnée de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Au cours

des 13 années qui se sont écoulées depuis son déploiement, la MINUAD a joué un rôle important dans la promotion du processus de paix, le maintien de la stabilité au Darfour et l'appui à la reconstruction de cette région. Il s'agit d'un exemple de coopération efficace entre l'ONU et l'Union africaine en vue de régler des problèmes africains, et nous devons nous inspirer de cette expérience à l'avenir. Alors que le mandat de la MINUAD arrive à expiration le 31 décembre, nous devons nous souvenir de tous les membres de son personnel qui ont contribué à l'amélioration de la situation au Darfour au cours des 13 dernières années. Ils ont toutes les raisons d'être fiers du fait que la MINUAD a mené à bien sa mission.

La Chine attend avec intérêt le transfert de responsabilités et une transition ordonnée de la MINUAD à la MINUATS. Elle appelle le Secrétaire général à nommer un représentant spécial pour le Soudan aussitôt que possible. La MINUATS doit tenir pleinement compte des vues du Gouvernement soudanais dans l'exercice de ses fonctions, agir dans le strict respect des résolutions du Conseil de sécurité, se concentrer sur l'appui aux tâches essentielles relevant du processus de transition politique au Soudan et éviter de s'ingérer dans les affaires intérieures du Soudan. Dans le même temps, elle doit répondre activement aux demandes du Gouvernement soudanais, aider le pays à promouvoir le développement durable et mobiliser la communauté internationale pour renforcer son assistance.

Nous avons remarqué que l'équipe de lancement de la MINUATS est en train d'élaborer un cadre stratégique global pour la MINUATS et les autres organismes des Nations Unies sur le terrain. Nous espérons que ces entités travailleront en étroite collaboration pour accroître leur efficacité et ne se feront pas concurrence.

Annexe VI**Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous souhaitons en premier lieu remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo, Lacroix et Khare, de leurs exposés importants.

Nous accueillons avec satisfaction la signature de l'Accord de paix de Djouba et la présentation du plan national de protection des civils, qui sont des éléments essentiels pour le nouveau Gouvernement et constituent des mesures importantes en vue de rétablir la confiance et la stabilité. Ces deux instruments représentent des points de départ pour assurer la protection des civils et pour s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Il est certain que si la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) est dotée de politiques, de ressources, d'une structure de direction et d'un appui politique adéquats, elle peut devenir un outil essentiel dans le contexte de la transition au Soudan. Toutefois, pour accomplir cette tâche, la Mission aura besoin d'un engagement véritable et total de la part du Gouvernement soudanais.

L'appui de la MINUATS au Gouvernement soudanais en matière de protection des civils est vital. Tous les efforts à cet égard doivent être une priorité et une responsabilité commune. Il reste cependant beaucoup à faire.

Malheureusement, la violence intercommunautaire reste une source de préoccupation et souligne la fragilité de la transition politique ainsi que le risque potentiel de nouvelles violences à la suite du retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous sommes préoccupés par la persistance des affrontements violents dans les zones du Darfour dont s'est retirée la MINUAD. Outre le fait qu'il traverse une période de transition fragile, le Soudan est confronté à la détérioration de la situation économique, à la méfiance de la population et à l'absence de mécanismes judiciaires adéquats, tout en faisant face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), aux conséquences d'inondations historiques et à l'augmentation des besoins humanitaires.

Selon les derniers rapports, près de 65 % des Soudanais vivent en-dessous du seuil de pauvreté et plus de 9 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. D'autre part, l'insécurité et les violations des droits de l'homme persistent. Les femmes et les filles continuent d'être exposées à la violence sexuelle, dans les camps de personnes déplacées et dans tout le pays. À cet égard, les capacités de la Mission en matière de droits de l'homme seront d'une importance capitale au Darfour. Le signalement et le suivi des violations des droits de l'homme restent essentiels, tout comme la création d'institutions judiciaires en vue de mettre fin à la culture d'impunité qui persiste au Soudan. À cet égard, nous saluons l'engagement du Gouvernement de transition à coopérer avec la Cour pénale internationale (CPI), exprimé durant la visite de haut niveau de la Procureure de la CPI, M^{me} Bensouda, au Soudan en octobre.

Nous continuons de plaider pour la participation des femmes au processus politique. Nous nous associons à M^{me} Azza Hasan, coordonnatrice des groupes de femmes pour la paix et la sécurité, qui a dit que « la révolution a changé plus que les concepts » et que « les femmes et les autres groupes vulnérables au Soudan doivent obtenir leurs droits, comme ils l'exigent ». Tout en reconnaissant que des progrès ont été accomplis en matière de protection des droits des femmes et de l'égalité des sexes,

nous réitérons notre appel en faveur d' une représentation des femmes à hauteur de 40 % dans les processus de prise de décisions.

Enfin, au-delà de la Mission en soi, la transition politique au Soudan reste fragile. Pour être à la hauteur de ce défi, il faudra un engagement résolu et des décisions innovantes. Au fur et à mesure que ce processus évoluera, des progrès tangibles en matière de droits de l'homme, de justice sociale, d'administration de la justice et de gouvernance inclusive détermineront en fin de compte si les aspirations du peuple soudanais seront réalisées. La MINUATS, malgré ses imperfections, a une occasion réelle de devenir un outil important à cette fin, avec l'appui de la communauté internationale et d'organismes régionaux, tels que l'Union africaine.

Annexe VII

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants. Je tiens également à souhaiter une très chaleureuse bienvenue à la nouvelle Représentante permanente du Royaume-Uni, S. E. M^{me} Barbara Woodward. Je me réjouis de collaborer avec elle en ce qui concerne la question du Soudan et d'autres questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

En dépit de multiples problèmes, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le Soudan déploie des efforts considérables pour mener à bien sa transition historique. Il est donc extrêmement important que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) soit pleinement opérationnelle dans les plus brefs délais afin d'appuyer les efforts du pays, en particulier dans les quatre domaines stratégiques relevant de son mandat.

Premièrement, il est essentiel que le Soudan bénéficie de l'appui de la MINUATS pour avancer sur la voie de la transition politique vers la démocratie. À cet égard, l'accent doit être mis sur le renforcement des institutions, car des institutions solides constituent l'épine dorsale de la démocratie. Nous tenons à féliciter le Soudan des mesures importantes qu'il a déjà prises et nous l'encourageons à continuer d'avancer sur la voie de la réforme et du renforcement des institutions.

Deuxièmement, nous félicitons le Soudan à la suite de la signature de l'Accord de paix de Djouba le 3 octobre. La mise en œuvre de cet accord est essentielle, et on ne saurait trop insister sur l'importance que revêt l'appui de la MINUATS à cet effet. Je tiens également à souligner l'importance de la participation des femmes à ce processus. En outre, nous appelons les parties qui n'ont pas encore adhéré à l'Accord de paix à le faire d'urgence.

Troisièmement, il importe que le Soudan bénéficie de l'appui de la MINUATS en matière de consolidation de la paix, de protection des civils et dans le domaine de l'état de droit. À cet égard, nous nous félicitons de la volonté du Soudan d'aborder de front la question de la protection des civils, mais nous sommes également conscients qu'il dispose de moyens limités, et que l'ONU pourrait apporter son concours à cet égard.

Quatrièmement, compte tenu des difficultés économiques que le Soudan a connues en 2020, il est essentiel que la MINUATS, ainsi que les institutions financières internationales, appuient pleinement la relance économique. Nous saluons par ailleurs l'intention de retirer le Soudan de la liste des États qui parrainent le terrorisme.

La MINUATS a été créée dans le seul but d'aider le Soudan à réaliser sa transition historique. Il est extrêmement important que ce message soit communiqué clairement au peuple soudanais grâce à des mesures concrètes. Compte tenu des immenses défis que le Soudan doit relever, il est crucial que la MINUATS soit dotée de capacités et de ressources suffisantes et qu'elle soit à même de fournir un appui dans tous les domaines où le Soudan en a besoin. Nous réitérons également notre appel à la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général dans les plus brefs délais.

Je voudrais maintenant aborder la question de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). D'ici la fin de décembre, le Conseil de sécurité devra se prononcer sur l'avenir de la MINUAD. L'Estonie est favorable à un retrait responsable, non politisé, mais plutôt basé sur les besoins sur le terrain. Un

retrait hâtif risque d’anéantir les progrès considérables accomplis par la MINUAD au fil des ans.

Enfin, je tiens à exprimer notre profonde gratitude au Soudan pour son aide généreuse aux réfugiés éthiopiens qui fuient les combats et la violence dans la région du Tigré. Ces mesures prouvent une fois de plus que nous devons investir dans un Soudan stable, fort et prospère, car il apporte énormément à la région. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour appuyer les aspirations du peuple soudanais à parvenir à la démocratie, à la paix et à la prospérité.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je souhaiterais d'abord remercier M^{me} DiCarlo, M. Lacroix et M. Khare pour leurs exposés. Et je voudrais moi-même insister sur trois points.

Premièrement, la priorité de la France demeure le soutien à la transition démocratique au Soudan. Je salue la volonté politique dont le Gouvernement de transition continue de faire preuve dans un contexte où les difficultés s'accroissent. C'est vrai de la poursuite des réformes institutionnelles, économiques et financières comme des efforts pour amorcer la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Je pense en particulier aux efforts du Gouvernement pour engager des discussions avec toutes les parties. Et nous appelons ceux qui restent en dehors du processus de paix à le rejoindre sans plus tarder.

Nous saluons également les efforts du Soudan en faveur de la lutte contre l'impunité et du respect des droits de l'homme, notamment à travers la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et avec la Cour pénale internationale. La ratification envisagée de deux conventions importantes, dont la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées est extrêmement encourageante. Ces avancées doivent bien entendu être suivies d'actions concrètes.

Nous formons le vœu que la procédure de retrait du Soudan de la liste américaine des États soutenant le terrorisme aboutisse dans les meilleurs délais. Cette étape est en effet indispensable pour que la transition démocratique réussisse. Et comme le Président Emmanuel Macron s'y est engagé, la France organisera une conférence de haut niveau d'appui à la transition soudanaise dès que le Soudan sera retiré de cette liste. Cet événement pourrait se tenir au premier semestre de 2021.

De nombreux défis s'ajoutent en effet aux difficultés propres à la transition. L'acceptation des réformes est en effet fragilisée par les difficultés économiques et par la situation humanitaire, qui s'est aggravée en lien avec la persistance de l'insécurité au Darfour, mais aussi sous l'effet de la pandémie de maladie à coronavirus, des inondations et de la situation en Éthiopie.

À ce titre, nous saluons les efforts du Soudan pour accueillir près de 50 000 réfugiés éthiopiens à l'est. La mobilisation de l'aide humanitaire de l'ensemble des organismes des Nations Unies et des partenaires internationaux du Soudan est absolument nécessaire. La France, avec ses partenaires européens et l'Union européenne, y prendra bien entendu toute sa part.

Dans ce contexte – ce sera mon dernier point – la France soutient l'opérationnalisation rapide de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général pour poursuivre l'appui de l'ONU sur le terrain. Au Darfour, la transition entre l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la MINUATS doit en effet s'opérer en bon ordre.

La France reconnaît la volonté des autorités soudanaises d'assumer l'entière responsabilité de la protection des civils au Darfour, et elle encourage le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de son plan national de protection des civils avec l'assistance de la MINUATS. Il n'en reste pas moins que les civils

continuent à subir des violences sur le terrain, notamment les femmes et les enfants. La continuité des activités de consolidation de la paix est également indispensable pour bâtir la confiance avec les populations, qui sont encore traumatisées par le niveau d'insécurité.

Il convient d'accélérer enfin le renforcement des capacités et d'accompagner la mise en œuvre du processus de paix. Et à ce titre, la participation des femmes est bien entendu un enjeu majeur, comme cela a été répété par de nombreux intervenants. C'est la responsabilité du Conseil de sécurité que de veiller à un retrait de la MINUAD qui tienne dûment compte de la réalité sur le terrain et de l'ensemble de ses enjeux, comme il l'a toujours fait d'ailleurs pour ses opérations de maintien de la paix. À cet égard, je remercie M. Lacroix et M. Khare d'avoir présenté en détail les prérequis d'un processus que le Conseil de sécurité doit désormais définir.

Annexe IX**Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je souhaite commencer mon intervention dans la foulée de l'exposé de Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix. Nous nous trouvons à un tournant en ce qui concerne le Soudan. Le processus de transition peut encore dérailler, et nous devons donc examiner sérieusement la situation. Le Gouvernement du Premier Ministre Hamdok, a d'énormes défis à relever. À ce stade, je tiens à souligner une fois de plus que l'Allemagne appuie pleinement le Gouvernement. Nous voulons que le Gouvernement réussisse, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il y parvienne.

Il est déprimant d'entendre une fois de plus que les institutions de transition éprouvent des difficultés à respecter les délais fixés. En matière d'égalité des sexes et de représentation des femmes, les organes de transition ne répondent pas aux attentes que nous avons formulées à maintes reprises ici au Conseil de sécurité, ce qui est très frustrant.

Nous savons que les processus de paix ne sont efficaces que lorsque davantage de femmes y participent. Nous avons été déçus à maintes reprises, – mais plus important encore, la société civile et les femmes le sont également. La situation est très difficile au Soudan : les inondations, la récolte, la maladie à coronavirus (COVID-19), les maladies supplémentaires provoquées par les inondations et l'arrivée de 50 000 réfugiés de la région du Tigré. Je félicite le Gouvernement soudanais des mesures qu'il prend pour accueillir ces réfugiés dans des circonstances difficiles.

Comme si cela ne suffisait pas, j'ai lu le point de presse quotidien du porte-parole du Secrétaire général ce matin concernant le rapport (S/2020/1155), dans lequel il est fait état de combats internes au sujet du contrôle des mines d'or, d'attaques visant les forces gouvernementales et du déplacement de 27 000 personnes. La situation est très difficile. En conséquence, nous avons joué un rôle moteur, en collaboration avec nos amis britanniques, dans la mobilisation de l'aide de l'ONU et pour veiller à ce que la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) se mette à l'ouvrage.

Je suis très encouragé par ce qu'ont dit M^{me} DiCarlo et M. Lacroix en ce qui concerne la mise en place de la MINUATS. Je pense qu'il est très important qu'elle soit en mesure, dès le premier jour, d'accomplir les tâches que nous avons définies ici pour appuyer le Gouvernement. C'est une très bonne chose qu'il s'agisse d'une équipe totalement intégrée. L'Allemagne lui apportera son concours par des contributions volontaires et du personnel supplémentaires.

En ce qui concerne le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), Monsieur le Président, vous vous souviendrez que j'ai récemment souligné l'importance d'une décision de la part du Conseil sur cette question. Les trois intervenants, en particulier M. Khare, nous l'ont rappelé. Je tiens à le remercier à nouveau d'avoir exposé tous les défis auxquels nous devons faire face dans le cadre du retrait immédiat. C'est pourquoi nous devons nous coordonner avec les autorités soudanaises qui prendront en charge la protection des civils.

Nous pourrions, en effet, nous retrouver dans une situation dans laquelle des atteintes à la sécurité se produiraient et nos Casques bleus ne pourraient pas intervenir si nous ne leur fournissons pas une base juridique pour mener à bien leur retrait. Quelle impression laisserions-nous à la population si nous avions des Casques bleus assis là à ne rien faire ? Nous avons également entendu que le retrait se heurtait à la résistance des autorités locales. Il y a quelques mois, nous avons

reçu des informations sur le pillage des locaux de l'ONU qui étaient destinés aux établissements d'enseignement soudanais. Nous ne pouvons pas permettre que cela se reproduise, car cela ternirait l'image du Gouvernement, de l'ONU et du Conseil de sécurité.

C'est pourquoi je vous demande à nouveau, Monsieur le Président, d'examiner sérieusement l'obligation qui nous incombe en tant que Conseil de sécurité. Nous devons prendre une décision sur le retrait. Nous devons décider comment coopérer avec le Gouvernement soudanais de la manière la plus efficace possible afin de gérer tous les défis auxquels nous faisons face. Je juge intéressante la proposition de M. Khare, qui consiste à mettre en place un mécanisme de coordination chargé d'examiner toutes ces questions, mais nous devons lui en donner mandat. Nous devons assumer nos responsabilités. Nous ne pouvons pas laisser la MINUAD se retirer sans autre forme de procès.

Annexe X**Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais avant toute chose souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue, la Représentante permanente du Royaume-Uni, l'Ambassadrice Barbara Woodward.

Je vais faire lecture d'une déclaration commune au nom des membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui siègent au Conseil de sécurité, à savoir l'Indonésie et le Viet Nam.

Nous tenons tout d'abord à remercier les intervenants de leurs exposés circonstanciés. Nos deux délégations saluent l'engagement du Gouvernement soudanais à mettre en œuvre son plan national de protection des civils. Nous sommes convaincus que l'accord de paix historique qui a été conclu permettra d'accélérer la progression vers un Soudan pacifique et prospère.

Dans ce contexte, nous voudrions souligner trois points importants.

Premièrement, la coopération avec la région doit se poursuivre. En tant que membres de l'ASEAN, nous croyons fermement en la vertu de la coopération régionale pour appuyer la consolidation de la paix. Nous reconnaissons le rôle joué par le Gouvernement sud-soudanais, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine dans la transition du Soudan et appelons à la poursuite de cette coopération au Soudan après le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Nous soulignons que seule une coordination étroite entre l'ONU, le Gouvernement soudanais, l'Union africaine et l'IGAD permettra d'assurer une transition sans heurts vers la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) afin de préserver les acquis pour la paix et le développement à long terme au Soudan.

Deuxièmement, la sécurité et la situation économique doivent être améliorées. Nous faisons écho à l'observation du Secrétaire général selon laquelle la paix au Soudan ne sera complète que lorsque tous les conflits auront pris fin. Nous sommes préoccupés par la persistance des violences intercommunautaires et des troubles civils dans de nombreuses régions du pays, ainsi que par l'incident survenu entre des manifestants et les unités de police constituées de la MINUAD à El-Fasher le 16 novembre.

L'Accord de paix doit être ressenti par tous les Soudanais. Pour avoir confiance en la transition, ils doivent se sentir en sécurité et toute violence doit cesser. À cet égard, nous nous félicitons de la coopération entre le Gouvernement soudanais et la MINUAD, notamment par le biais de patrouilles conjointes de la MINUAD et de la Force de police soudanaise. Nous espérons que ces patrouilles continueront jusqu'à la fin du mandat de la MINUAD.

Il est important que cet esprit de coopération se poursuive avec la MINUATS. Dans le même temps, la communauté internationale doit également intensifier ses efforts pour appuyer le développement économique du pays, qui se heurte à des défis majeurs en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), de graves inondations et d'autres catastrophes naturelles. Le Gouvernement est confronté à un déficit budgétaire d'environ 250 millions de dollars par mois. À cet égard, l'accès du Soudan à l'aide financière internationale, aux investissements et à l'allègement de la dette doit être facilité plus encore.

Troisièmement, tant la MINUATS que la MINUAD doivent bénéficier d'un appui total. Nous nous félicitons de la réunion du mécanisme de coordination tripartite entre l'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement soudanais, qui s'est tenue en octobre dernier. Cela témoigne de l'engagement du Gouvernement soudanais à assurer un retrait en douceur de la MINUAD et une transition sans heurts vers la MINUATS.

En tant que pays fournisseurs de contingents et de personnel police à la MINUAD et aux autres missions de maintien de la paix des Nations Unies, l'Indonésie et le Viet Nam soulignent combien il importe de garantir la sûreté, la sécurité et le bien-être de tous les soldats de la paix pendant le processus de liquidation. La MINUATS doit bénéficier du même appui afin pouvoir s'acquitter pleinement de son mandat. Nous voudrions également insister sur l'importance que revêt la nomination d'un ou d'une représentante spéciale du Secrétaire général pour le Soudan, conformément à la résolution 2524 (2020).

Pour terminer, nos deux délégations soulignent une fois de plus leur ferme engagement à appuyer le Soudan dans sa transition vers une paix, une sécurité et une prospérité pérennes.

Annexe XI**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité, à savoir l'Afrique du Sud, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et les Grenadines.

Nous remercions le Secrétaire général pour ses rapports sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (S/2020/1155) et sur le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la présence de suivi de l'Opération (S/2020/1115).

Nous tenons également à remercier M. Jean-Pierre Lacroix, M^{me} Rosemary DiCarlo, ainsi que M. Atul Khare pour leurs présentations et leurs efforts en faveur du processus de paix en cours au Soudan.

Notre déclaration s'articule autour de trois points principaux : la situation politique et sécuritaire, la situation socioéconomique et humanitaire, et la question de la coordination de la transition entre la mise en place de la MINUATS et le retrait de la MINUAD.

Premièrement, sur le plan politique et sécuritaire, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des initiatives qui ont conduit à la signature de l'Accord de paix de Djouba le 3 octobre. Malgré les défis qui restent encore à relever, la signature de cet accord est la manifestation de la volonté des parties au conflit d'œuvrer à la réalisation d'une paix durable au Soudan sous les auspices du Gouvernement de transition. À cette fin, nous appelons tous les signataires et les partenaires du Soudan à remplir leurs obligations pour assurer sa mise en œuvre effective et efficiente, qui consacrerait des avancées telles que la promotion de l'égalité des sexes, la protection des droits de l'homme et la promotion de l'état de droit.

En effet, le processus de consolidation de la paix en cours exige de toutes les parties qu'elles s'engagent à respecter l'Accord de paix et qu'elles s'emploient activement à clarifier et à traiter toutes les questions en suspens. Cela faciliterait la mobilisation du fonds d'affectation spéciale intégrant les dimensions stratégiques, techniques et de planification des activités de soutien au processus de consolidation de la paix.

Nous saluons la collaboration de l'Union africaine et de l'ONU, ainsi que le rôle primordial joué par les organismes sous-régionaux et les pays voisins, à savoir l'Agence intergouvernementale pour le développement et le Soudan du Sud, dans le processus de paix.

En outre, la recrudescence de la violence intercommunautaire, ainsi que les affrontements entre les forces du Gouvernement et certains groupes armés restés en marge de l'Accord attestent de la nécessité de poursuivre les efforts pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, en particulier la pauvreté et le chômage. À cet égard, nous appelons Abdel Wahid al-Nur à se joindre au processus de paix le plus rapidement possible, afin de donner une chance à une paix globale et inclusive au Soudan.

Sur le plan socioéconomique et humanitaire, les trois pays africains membres du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des réformes

économiques et financières entreprises, malgré les difficultés liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous appelons le Gouvernement et les partenaires du Soudan à capitaliser sur les conclusions de la Conférence économique nationale qui s'est tenue à Khartoum du 26 au 28 septembre 2020. Il me plaît ici de relever que la décision des États-Unis de retirer le Soudan de la liste des États qui soutiennent le terrorisme favorisera, comme nous l'avons toujours souligné, le développement économique et social du Soudan, grâce à l'accès aux institutions internationales de financement du développement.

La situation humanitaire au Soudan est encore aggravée par la crise économique, l'insécurité alimentaire, les effets néfastes du changement climatique, comme l'illustrent les pires inondations que le pays ait connues depuis 1988, les épidémies, la violence intercommunautaire et les déplacements prolongés des populations, sans compter l'arrivée de réfugiés en provenance des États voisins. Cette situation, qui touche un peu plus de 9,6 millions de personnes, nous invite à faire preuve de responsabilité et de solidarité à l'endroit du Soudan, en vue d'atténuer l'impact de la situation humanitaire sur la dynamique de consolidation de la paix en cours dans le pays. Cela témoigne une fois de plus de l'interdépendance entre sécurité et développement.

Concernant la coordination entre la mise en place de la MINUATS et le retrait de la MINUAD, les trois pays africains membres du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines félicitent le Gouvernement de transition soudanais pour sa collaboration et son soutien à l'équipe de planification de la MINUATS, afin de faciliter une transition coordonnée entre les deux missions.

Nous sommes d'avis que la situation sur le terrain et les dispositions mises en place par le Gouvernement de transition pour garantir la stabilité et la protection des personnes et des biens au Darfour militent pour que la MINUAD entame son processus de retrait et passe le témoin à la MINUATS, et ce à compter du 31 décembre, conformément à la résolution 2525 (2020) du Conseil de sécurité.

En conclusion, il convient de noter que la reconnaissance, par l'Accord de paix de Djouba, de préoccupations telles que la ratification des conventions internationales sur la protection et la promotion des droits de l'homme ou la justice transitionnelle, ainsi que la mise en œuvre par le Gouvernement d'un plan national pour la protection des civils permettent d'espérer une transition coordonnée entre les deux missions. À cet égard, nous appelons tous les partenaires du Soudan à accompagner le pays pour réussir sa transition à travers l'organisation d'élections démocratiques.

Annexe XII**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Je tiens avant tout à souhaiter la bienvenue à la nouvelle Représentante permanente du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice Barbara Woodward. Nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération fructueuse avec elle au Conseil de sécurité, notamment sur la question de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Nous remercions les Secrétaires généraux adjoints Rosemary DiCarlo, Jean-Pierre Lacroix et Atul Khare de leurs exposés très complets.

Nous convenons que l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, signé le 3 octobre, offre une occasion unique d'assurer la stabilisation à long terme du pays et la transition vers un développement progressif. Nous nous félicitons que les autorités soudanaises soient prêtes à s'attaquer directement aux problèmes qui constituent des causes profondes de conflits, notamment au Darfour. Les progrès tangibles réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord ces deux derniers mois en sont la preuve.

Nous souhaitons rappeler que le succès du processus de négociation soudanais est attribuable en grande partie à la médiation des Sud-Soudanais, et aux efforts personnels du Président Salva Kiir Mayardit. En outre, des progrès ont été réalisés dans l'établissement de relations de bon voisinage entre les deux pays, ce qui devrait avoir une incidence positive sur toute la sous-région de l'Afrique de l'Est. C'est là une preuve supplémentaire de l'efficacité de l'approche consistant à trouver des solutions africaines pour les problèmes africains.

Le Soudan est confronté à des défis complexes que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) n'a fait qu'exacerber. Il faut prendre des mesures résolues pour restaurer l'économie du pays et mettre en œuvre des initiatives de consolidation de la paix. À cet égard, nous soulignons qu'il importe que la MINUATS atteigne le plus tôt possible la capacité envisagée à sa conception. Khartoum attend de la communauté internationale qu'elle fournisse rapidement l'aide nécessaire.

Nous avons pris bonne note de l'analyse de l'évolution de la situation au Darfour contenue dans l'annexe au dernier rapport du Secrétaire général sur la MINUATS (S/2020/1155). Nous sommes d'accord avec la recommandation de mettre fin au 31 décembre au mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous partons du principe qu'il faut accorder la priorité aux positions des autorités soudanaises sur tous les aspects du retrait de l'opération de maintien de la paix et de l'organisation des travaux de la MINUATS.

La dynamique au Darfour n'a pas connu de changement négatif majeur. Les récents affrontements intercommunautaires observés dans différents États ne modifient pas le tableau d'ensemble. La réponse immédiate et coordonnée opposée par les autorités aux incidents et l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection des civils attestent de la détermination de Khartoum à adopter une approche globale de la stabilisation.

L'Opération hybride a atteint tous ses objectifs. Le temps est venu de se concentrer sur le relèvement et le développement économique de la région, auxquels la MINUATS doit apporter son concours. Nous espérons que les modalités du

transfert des actifs et des moyens logistiques de la MINUAD à la MINUATS seront elles aussi convenues rapidement.

Il nous semble utile de rappeler qu'Abdul Wahid al-Nur est le principal responsable du sabotage du processus de paix et des affrontements impliquant l'Armée de libération du Soudan dans la région de Jebel Marra. Il a refusé non seulement de rejoindre l'Accord de paix, mais également de même engager le dialogue avec Khartoum. Une fois de plus, nous appelons ceux qui ont une influence sur ce chef soi-disant « intransigeant » de l'opposition à exercer la pression nécessaire.

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier les Secrétaires généraux adjoints DiCarlo, Lacroix et Khare de leurs exposés.

Je voudrais tout d'abord saluer l'engagement du Gouvernement soudanais sous contrôle civil à continuer de faire des progrès appréciables sur la voie de sa transformation en État pleinement démocratique.

Le Premier Ministre Hamdok et son gouvernement ont mis en œuvre un certain nombre de réformes cruciales. Il convient en particulier de noter la suppression des subventions au combustible et les avancées réalisées vers la ratification de normes internationales clés en matière de droits de l'homme. Nous exhortons le Gouvernement soudanais à poursuivre dans cette voie en réalisant toutes les réformes économiques nécessaires et en veillant au plein respect des droits fondamentaux de la personne.

Le Royaume-Uni salue également la signature de l'Accord de paix de Djouba au Soudan le 3 octobre. Cet accord illustre clairement les priorités du nouveau Soudan. Nous demandons instamment à toutes les parties prenantes d'appuyer cette promesse de paix en appliquant rapidement et pleinement cet accord. Nous prenons note des demandes d'appui adressées à l'ONU qui figurent dans l'accord ainsi que de l'appel à renforcer la collaboration entre le Gouvernement et l'ONU à cet égard.

Si des mesures importantes ont été prises en vue de surmonter une multitude de problèmes, comme nous l'avons entendu, il reste beaucoup à faire. Exacerbée par la maladie à coronavirus (COVID-19), la situation économique a continué de se détériorer. Les besoins humanitaires augmentent et les zones de conflit connaissent des flambées de violence.

S'agissant de la situation socioéconomique, le Royaume-Uni se félicite que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international appuient les efforts du Gouvernement visant à atténuer une situation économique désastreuse. L'appui de la Banque mondiale au Programme de soutien aux familles contribuera à limiter les effets négatifs de certaines réformes économiques. Principal donateur bilatéral à ce programme, nous y participons en nous engageant à verser une contribution de 105 millions de dollars.

Pour ce qui est de la situation en matière de sécurité, le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la volonté du Gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités en matière de protection des civils et de garantir un accès humanitaire sans entrave. Toutefois, nous ne pouvons ignorer les importants problèmes de sécurité qui persistent. La violence intercommunautaire se poursuit, tout comme les affrontements intermittents entre l'Armée de libération du Soudan-Abdul Wahid et les forces gouvernementales. Nous faisons écho à l'appel lancé par le Secrétaire général au Gouvernement soudanais afin qu'il accélère ses préparatifs en matière de protection des civils, conformément à sa stratégie nationale de protection des civils.

Alors que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) prépare son retrait, nous exhortons le Gouvernement à créer des institutions chargées de faire respecter l'état de droit plus réactives et représentatives afin de renforcer la confiance des populations locales et de garantir la stabilité dans les zones de conflit.

La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a été créée pour appuyer la transition au Soudan. Le retard pris dans la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général à la tête de la MINUATS empêche de fournir cet appui. Nous exhortons le Secrétariat à mener à bien le processus de nomination et à continuer de collaborer avec le Gouvernement soudanais afin d'accélérer la mise en place de la MINUATS dans tout le pays.

Je félicite la MINUAD de l'appui constant qu'elle fournit au Gouvernement soudanais, en particulier dans les domaines de la consolidation de la paix et du renforcement des capacités.

Nous appelons l'ONU, en collaboration avec le Gouvernement soudanais et l'équipe de pays, à faire en sorte que la transition entre la MINUAD et la MINUATS soit responsable, échelonnée et durable. À cet égard, je réitère l'attente du Conseil, à savoir que la MINUATS et son équipe de pays intégrée doivent être les principales bénéficiaires des ressources de la MINUAD.

Je vais faire un bref commentaire sur l'impact du conflit dans le Tigré, en Éthiopie, sur le Soudan. Nous saluons la détermination du Soudan à rendre possible l'accès humanitaire aux réfugiés qui fuient la violence dans le Tigré. Les fonds mobilisés par le Royaume-Uni aident déjà de nouveaux réfugiés éthiopiens à recevoir une aide d'urgence. Il faut cependant faire plus. Nous encourageons les États Membres à prêter main forte à l'ONU afin qu'elle puisse aider le Soudan à répondre à ces besoins croissants.

Enfin, étant donné qu'il s'agit de la dernière réunion sur le Soudan avant la fin de son mandat au Conseil, je tiens à remercier l'Allemagne pour son excellent travail en tant que corédactrice au cours des deux dernières années. L'attachement de l'Allemagne à la paix et à la stabilité est inlassable, et nous nous réjouissons de poursuivre notre partenariat étroit à l'appui du Soudan.

Annexe XIV**Déclaration de M^{me} Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je souhaite la bienvenue au Conseil à l'Ambassadrice Barbara Woodward. Je suis ravie de pouvoir au moins passer quelques semaines en sa compagnie et lui souhaiter la bienvenue. Nous nous réjouissons de sa présence et nous attendons avec intérêt de travailler à ses côtés. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo et le Secrétaire général adjoint Lacroix de leurs observations aujourd'hui.

Il y a trois mois, nous nous sommes réunis pour discuter des faits nouveaux au Soudan et du rôle de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). À l'époque, le Gouvernement soudanais de transition et les groupes d'opposition venaient de signer l'ambitieux Accord de paix de Djouba. Cet accord a jeté les bases de la paix, de la justice et de la stabilité à long terme pour ceux qui, depuis beaucoup trop longtemps, subissent des atrocités et des cycles de violence.

Comme nous l'avons dit alors, les États-Unis sont encouragés par la volonté des parties à cet accord de se réunir dans un esprit de bonne foi pour lutter contre les causes persistantes de l'instabilité et du conflit au Soudan.

Nous demeurons toutefois préoccupés par la situation sur le terrain. Comme le Secrétaire général le décrit en détail dans son dernier rapport (S/2020/1155), les flambées de troubles civils, l'insécurité au Darfour et les affrontements ethniques et tribaux dans l'est du Soudan annoncent un parcours difficile. L'incapacité à éliminer les causes profondes du conflit pourrait anéantir l'Accord de Djouba et inverser les progrès récents.

Une avancée dans la bonne direction est le plan national de protection des civils du Gouvernement soudanais. Les États-Unis sont particulièrement encouragés par le fait que le plan présente l'esquisse d'un système d'alerte rapide et désigne des itinéraires spécifiques pour les nomades. Toutefois, nous reconnaissons les obstacles auxquels se heurte le Gouvernement de transition dans la mise en œuvre de ce plan. À cet égard, nous l'encourageons à mener des campagnes de communication énergiques, à partager l'information de manière transparente et à consulter les communautés touchées.

La MINUATS, en particulier, peut jouer un rôle précieux dans l'appui aux efforts de protection des civils et contribuer à la transition politique et aux processus de paix. Mais la Mission ne pourra pas s'acquitter efficacement de son mandat si personne ne la dirige. Nous encourageons la nomination au plus vite d'un représentant spécial à la tête de la MINUATS. Six mois représentent une période d'existence beaucoup trop longue sans dirigeant, en particulier compte tenu des besoins sur le terrain.

Alors que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) doit quitter le Soudan, il est crucial que son retrait s'effectue de manière responsable et que la transition se déroule sans heurt vers la nouvelle mission politique spéciale. Certaines responsabilités clefs de la MINUAD doivent continuer d'être assumées par la MINUATS et relèvent de son mandat, notamment une formation robuste dispensée aux forces de police, l'appui à l'état de droit et d'autres questions mentionnées dans l'Accord de Djouba.

Les États-Unis sont déterminés à appuyer le Gouvernement de transition. Nous estimons que le Soudan sera bientôt retiré de la liste des États qui parrainent le terrorisme, le Président ayant certifié que le Soudan répond aux critères nécessaires.

Nous sommes certains que cette évolution ouvrira un nouveau chapitre dans la relation entre le Soudan et les États-Unis et que cela créera de nouvelles possibilités et élargira les perspectives existantes dans le cadre des relations entre le Soudan et la communauté internationale.

Enfin, nous félicitons le peuple soudanais de la générosité avec laquelle il a accueilli ses voisins éthiopiens. Il est encourageant et rassurant de voir que des personnes qui sont elles-mêmes confrontées à des problèmes considérables se comportent avec humanité et partagent ce qu'elles ont.
